Université de Neuchâtel
Institut de sociologie

CONSIGNES RÉDACTIONNELLES À L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE ET NORMES DE RÉFÉRENCEMENT BIBLIOGRAPHIQUE

(APA 7ÈME VERSION)

Document réalisé par l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel (UniNE)

Février 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. BUTS DU DOCUMENT 1

2. STRUCTURE ET ORGANISATION DU TEXTE 2
2.1. La page de titre 2
2.2. La table des matières avec un renvoi automatique 2
2.3. L'introduction 2
2.4. Le cadre théorique et la problématique 3
2.5. La méthodologie 3
2.6. L'analyse et les résultats 3
2.7. La conclusion 3

3. CONSIGNES RÉDACTIONNELLES ET FORMELLES 4
3.1. Style d'écriture et pagination 4
3.2. Écriture inclusive et non discriminatoire 4
3.3. Référencement dans le texte, citations et usage de l'IA 4
3.3.1. Généralités 5
3.3.2. Références lors de l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative 5
3.3.3. Références dans le texte : apparition dans une phrase ou entre parenthèses 6
3.3.4. Citations indirectes : reprises d'idées, de travaux ou de concepts 6
3.3.5. Citations directes : reprises d'extraits intégraux 6

4. RÉFÉRENCEMENT BIBLIOGRAPHIQUE AUX NORMES APA (7Ème version) 8
4.1. Règles générales de référencement bibliographique 8
4.1.2. Généralités 8
4.1.3. Type de polices et caractères 8
4.1.4. Ordre de référencement en bibliographie 9
4.2. Fonctionnement du référencement bibliographique aux normes APA 9
4.2.1. Articles de revues scientifiques 9
4.2.2. Livres et ouvrages collectifs 10
4.2.3. Chapitres d'ouvrages collectifs 10
4.2.4. Contributions à des conférence, des colloques 11
4.2.5. Cours et supports de cours 11
4.2.6. Définitions d'encyclopédies ou de dictionnaires 12
4.2.7. Mémoires de master ou thèses de doctorat 12
4.2.8. Pages web et sites web 12
4.2.9. Rapport, documents d'une institution ou organisation. 13
4.2.10. Autres types de documents 13

5. RESSOURCES 14

1. BUTS DU DOCUMENT

Lorsque vous débutez vos études en sociologie, une des premières étapes est d'apprendre l'existence de règles rédactionnelles et de normes sur la forme et le fond dans l'écriture sociologique. Plus que de simples contraintes, ces consignes permettent de garantir l'homogénéité et la structure de vos écrits. Tout au long de votre parcours d'étudiant·e, ou plus tard comme potentiel·le chercheur·se, la rigueur et la systématique que vous appliquerez à vos travaux assurera la base pour une bonne qualité rédactionnelle. Aussi, il vous sera demandé de **soigner autant le contenu que l'aspect formel** dans vos travaux à l'Institut de sociologie de l'UniNE, ces deux dimensions étant évaluées. Le plus tôt vous utiliserez ces différentes normes d'écriture, le plus rapidement elles deviendront de simples automatismes. Ce document existe pour vous aider à les comprendre et progressivement les maîtriser.

Au travers de cinq différentes sections, vous trouverez l'essentiel des règles importantes pour étudier et écrire en tant qu'apprenti·e·s sociologues. Dans la présente partie sont développés les principaux **buts de ce document** (1.). Une seconde partie relève ensuite les bases rédactionnelles importantes à considérer avec notamment certains impératifs concernant la **structure et l'organisation du texte** au sein d'un travail en sociologie (2.). Puis, une troisième partie rappelle les **consignes rédactionnelles et formelles**, avec tous les éléments essentiels à prendre en compte avant de se lancer dans l'exercice d'écriture sociologique (3.). Une quatrième partie décrit par la suite le **fonctionnement du référencement aux normes** de l'American Psychological Association (7ème version), dites **normes APA**, et détaille la manière de référencer les sources scientifiques les plus courantes : articles scientifiques, livres, chapitres de livres, sites web, etc. (4.). Enfin, dans une cinquième partie sont présentées **différentes ressources** accessibles aux étudiant·e·s de l'UniNE sur lesquelles s'appuyer lors d'un travail d'écriture sociologique (5.).

Bien qu'il existe aussi un document qui recense les consignes rédactionnelles de la FLSH, nous vous prions de considérer le **présent document comme référence prioritaire** pour vos travaux à l'Institut de sociologie.

Ce document indique un canevas général pour les travaux de recherche en sociologie. Toutefois, chaque cours ou séminaire qui demande un travail écrit appliquera des consignes spécifiques qui peuvent parfois s'éloigner du modèle présenté ici – par exemple, certains séminaires ne demandent pas de collecte de données empiriques mais se limitent à un exercice théorique. Dans tous les cas, il faut toujours appliquer les consignes spécifiques données dans le cours ou séminaire pour lequel le travail est rédigé.

2. STRUCTURE ET ORGANISATION DU TEXTE

Au cours de la formation en sciences sociales, les étudiant·e·s sont amené·e·s à réaliser des **travaux de recherche** (travaux de séminaires, TP, mémoires, ...) pour valider certains cours ou séminaires. Ces travaux sont la plupart du temps à la fois théoriques et empiriques, dans la mesure où il est souvent difficile de séparer ces deux aspects de la connaissance. Pour les étudiant·e·s, l'objectif principal de ces travaux consiste à augmenter leur connaissance et leur compréhension de la réalité sociale et des objets étudiés, mais aussi à **apprendre à mener une recherche** jusqu'à son terme, c'est-à-dire depuis la formulation du projet de recherche jusqu'à la rédaction du compte rendu de recherche.

La rédaction du projet de recherche est la première étape du travail de recherche, qui consiste à la mise en œuvre de deux premiers actes du processus de recherche **: la rupture et la construction**. Il doit refléter le processus de construction scientifique d'une problématique de recherche : la formulation de la question de départ, la construction du cadre théorique et opératoire, l'énonciation des questions et des hypothèses de recherche, le choix de la stratégie générale de vérification, des techniques de collecte et d'analyse des données, etc. La qualité du projet de recherche est déterminante pour le déroulement de la recherche-même, ainsi que pour la qualité des résultats obtenus.

L'importance de la présentation du travail réside dans le fait qu'elle va favoriser une bonne **compréhension** du texte par le lectorat. La **structure** du texte permet aussi de mettre en valeur son contenu. Ceci impose de **diviser le travail** en plusieurs parties distinctes, qui peuvent passablement **varier** en fonction du type de travail et des buts recherchés.

2.1. La page de titre

L'objectif en est d'informer le lectorat de l'objet étudié et le cadre dans lequel s'inscrit le travail. Elle doit comporter le titre (et éventuellement sous-titre) du travail (en police plus grande que le reste), le titre du cours ou du séminaire, le nom de·s auteur·rice·s, le nom de la ou des enseignant·e·s à qui le travail est remis, le nom de l'établissement d'enseignement, voire de l'institut (ici Institut de sociologie) et la date de remise du travail. Vous pouvez également indiquer le semestre universitaire en cours et apposer le logo officiel de l'UniNE. Ce n'est pas l'originalité de la page de garde qui garantit sa qualité, mais bien la présence de toutes les informations importantes pour contextualiser votre travail.

2.2. La table des matières avec un renvoi automatique

Indispensable dans les travaux d'une certaine longueur, elle suit immédiatement la page de titre et consiste à présenter un plan détaillé du travail. Il convient que chaque partie puisse être accessible directement par l'intégration d'un lien hypertexte automatique (se fait généralement tout seul à la création d'une table des matières, à condition que le bon « Style » ait été attribué aux titres et sous-titres). Si le travail comporte des schémas ou des figures, il doit comporter une table des illustrations. Enfin, la pagination du travail ne débute généralement pas dès la table des matières, mais dès la partie « Introduction ». Pour cela, il faut insérer des sauts de section pour distinguer les premières pages (page de titre, table des matières) de celles comportant le contenu du travail.

2.3. L'introduction

Elle situe de manière générale la question de recherche par rapport à un contexte socioéconomique et historique donné, elle justifie sa pertinence et son intérêt, et annonce de façon concise mais précise le contenu du travail. Elle énonce aussi la problématique ainsi que le type de méthodologie utilisée (si pertinent). Elle ne doit pas être un résumé du corps central du travail et encore moins une indication détaillée de ses conclusions.

2.4. Le cadre théorique et la problématique

Selon le thème abordé, cette partie est conçue comme une approche théorique du sujet de recherche. Il s'agit de la partie la plus étendue dans le cadre d'un projet de recherche car elle consiste à faire un état de la recherche sur le thème du projet (présentation et critique des résultats d'autres recherches sur des thématiques similaires, analyse de données statistiques secondaires permettant de situer le phénomène étudié, description du contexte historique, global ou local, etc.) et à expliquer les concepts et/ou le cadre théorique utilisés auxquels réfère votre étude. Elle doit, en outre, contenir les questions de recherche et les hypothèses que vous voulez tester dans votre travail. En fonction de la longueur de cette partie, des buts de la recherche et de l'ampleur du travail, cette section peut être divisée en plusieurs sous-sections (ex : revue de la littérature, cadre théorique avec les concepts mobilisés, problématique avec la formulation des questions/hypothèses de recherche et le modèle d'analyse).

2.5. La méthodologie

Cette partie concerne principalement les travaux qui intègrent une récolte de données (qualitative ou quantitative) ou la mobilisation de données secondaires (données établies dans un contexte de recherche différent du vôtre). Elle renseigne de manière transparente sur la ou les méthode(s) que vous avez utilisée(s) pour la production et l'analyse de vos données, en argumentant les choix opérés. Dans le cas d'une méthodologie qualitative (par entretien, focus groups, observations), il faut expliciter les détails relatifs au terrain de recherche (posture, type de méthodes choisies, grilles d'entretien ou de matériel de terrain, recrutement des participant·e·s, déroulement des entretiens, enjeux éthiques, etc.). Pour une méthodologie quantitative (questionnaire, base de données, etc.), il faut entrer dans les détails relatifs à la construction, la diffusion et l'analyse des données (échantillonnage, accès à la population d'enquête, caractéristiques de la base de données utilisée, variables mobilisées et créées, tests statistiques réalisés, etc.). Indépendamment de la méthodologie mobilisée, cette partie décrit votre population d'intérêt et renseigne sur le choix des participant·e·s ou sur l'échantillonnage ainsi que sur d'autres informations importantes sur la méthode choisie et sur les conditions et caractéristiques contextuelles de votre éventuel terrain (temporalité, lieu, ...). Vous fournissez aussi des informations relatives à la méthodologie d'analyse et le type d'analyses utilisées pour obtenir vos résultats. Pour plus de clarté, ces différentes informations peuvent s'articuler en sous-sections.

2.6. L'analyse et les résultats

Dans le cas où un terrain de recherche ou une récolte de données a été réalisée, cette partie consiste à présenter les résultats obtenus par le biais de la méthodologie mobilisée. Cette partie reflète l'originalité et le cœur de votre travail, il faut donc veiller à mettre en avant votre contribution de manière articulée et structurée. Vous veillez également à articuler la réflexion avec le cadre théorique développé et la problématique de votre travail. Plusieurs sous-sections (avec mention de titres explicites) sont généralement nécessaires pour structurer les différentes parties de l'analyse et les résultats obtenus.

2.7. La conclusion

Aussi importante que l'introduction, la conclusion est la synthèse du travail effectué. Elle doit donner au lectorat le sentiment qu'il arrive au terme de sa lecture et que le texte qu'il vient de lire forme un tout achevé. Cela ne veut pas dire que la conclusion clôt la réflexion sur le sujet en question, surtout quand il s'agit d'un projet de recherche. Elle représente l'occasion de mettre en évidence les résultats attendus tout en dialoguant avec la question de recherche ou bien les hypothèses de départ, d'énoncer les principales contributions du travail et de présenter de manière constructive les limites du travail. Enfin, elle contient également une partie dédiée à la discussion, permettant de proposer une ouverture et de souligner d'autres pistes de recherche pertinentes.

3. CONSIGNES RÉDACTIONNELLES ET FORMELLES

Un travail peut être « très bien écrit » mais pas « très intéressant » sur le plan du contenu, et inversement. Il faut donc soigner les deux aspects – la forme et le contenu – et être conscient·e de l'influence qu'ils exercent mutuellement l'un sur l'autre.

3.1. Style d'écriture et pagination

Sur le **fond**, la rigueur scientifique oblige à :

- enrichir vos propres réflexions en intégrant d'une manière unifiée les apports de la littérature et des recherches précédentes sur le même thème de recherche ;
- éviter les jugements moraux et normatifs ainsi que les avis de sens commun ou les positionnements politiques (la « rupture » ne se fait pas seulement au début de la démarche de recherche mais tout le long du travail et aussi et surtout au moment de la rédaction) ;
- rendre compte des lectures et des informations recueillies et analysées dans un esprit critique, en soulignant leurs apports et limites de manière constructive ;
- rédiger des phrases construites et éviter l'énumération « télégraphique » (listes avec puces).

Sur la **forme**, dans le corps du texte, il faut veiller dans le corps du texte à :

- utiliser une police agréable à lire, de taille 11 ou 12 selon les styles (Arial, Times New Roman, Calibri, Aptos, …). Garder la même police dans l'intégralité du travail (y compris les titres) ;
- opter pour un interligne de 1,15 ou 1,5, privilégier des marges d'un minimum de 2 cm (haut, bas, droite, gauche), et veiller à la justification du texte (alignement uniforme).
- adapter la taille des titres selon le style souhaité. Des majuscules ou des police plus grandes peuvent être utiles pour mettre en évidence les titres de chapitres ou de sous-chapitres ;
- numéroter impérativement les pages. Il est recommandé de commencer la numérotation après la page de titre et la table des matières.

3.2. Écriture inclusive et non discriminatoire

L'UniNE et l'Institut de sociologie recommande et encourage **l'usage de l'écriture inclusive** et d'un **langage non discriminatoire** dans vos travaux. Un guide pratique ainsi qu'un aide-mémoire sont disponibles sur le site de l'UniNE concernant l'utilisation du langage en tous genre.

Indépendamment du signe choisi pour marquer l'inclusion dans vos propos, que ce soit le trait d'union « - », le point « . » ou le point médian « · », ce qui importe avant tout est de garder une **homogénéité** dans l'ensemble du travail. Même logique si vous avez recours à des formes contractées, certes moins courantes mais acceptées, telles que « iel, iels, cellui, celleux, etc. » : les utiliser de manière uniforme dans votre travail. En outre, des possibilités de termes plus inclusifs existent aussi (ex : « lectorat », pour « lecteur·rice ») et peuvent se combiner avec l'ajout de la particule « ·e/·rice ».

Dans vos travaux, vous pouvez dès la première apparition d'une forme inclusive renvoyer le lectorat en note de bas de page vers une explication du type de langage inclusif que vous utilisez.

3.3. Référencement dans le texte, citations et usages de l'IA

Le référencement dans le texte suit un certain nombre de règles qu'il est nécessaire de clarifier. Dans les sections qui suivent, après un rappel des généralités, des détails sont donnés sur la manière de mentionner les auteur·rice·s dans le texte, de référencer des idées d'auteur·rice·s ou des extraits intégraux.

3.3.1. Généralités

Point trop souvent négligé ou incomplètement réalisé, **le référencement est crucial** pour tout travail scientifique. Toute forme de plagiat doit être évitée. Un travail académique original, c'est-à-dire la création et la présentation par un·e auteur·rice des idées et réflexions qui lui sont propres, doit pouvoir être préservé en vertu du principe d'intégrité scientifique. Ce guide sur le travail académique original et l'intégrité scientifique de l'UniNE donne les lignes pour mieux comprendre ces aspects.

Pour le référencement dans le texte, quelques principes de base doivent être pris en compte :

- Les sources doivent **toujours être indiquées** ; chaque concept, idée ou théorie doit pouvoir être retrouvée en suivant les indications bibliographiques fournies dans le texte.
- **Aucune citation ne doit rester orpheline** ; ni les phrases reprises telles qu'elles, ni les reformulations, ni même les emprunts d'idées ou de concepts.
- Les citations en sociologie **se font dans le texte** sous la forme (auteur·rice, date, numéro de page) et non pas en note de bas de page. Les notes de bas de page servent à ne pas alourdir le corps du texte et sont réservées pour des propos qui n'intéressent qu'un lectorat spécialisé ou pour des précisions ponctuelles (à mobiliser avec parcimonie).
- **Toutes les sources citées** dans le texte, et **seulement** les sources citées dans le texte, doivent apparaître dans la bibliographie. Le but est de respecter l'**effet-miroir** : les références mentionnées dans le texte figurent en bibliographie et vice-versa.
- Il convient de respecter le style de référencement (ici **normes APA**) et de le suivre du début à la fin. La **systématique** et l'**homogénéité** du référencement sont aussi évalués dans les travaux.
- La **façon de référencer** est différente s'il s'agit d'un livre, d'un article de revue scientifique, d'un chapitre de livre, d'un site internet, d'un rapport, ou autre. Le fonctionnement du référencement bibliographique est décrit en point 4.2.

Pour conclure, il est impératif de citer toutes vos sources. Il s'agit soit de la reprise d'idées ou de concepts développés par un·e auteur·rice, soit de la citation d'un extrait intégral des propos d'un·e auteur·rice (dans ce cas, mentionner aussi le n° de page), soit de données historiques ou quantitatives. Un guide de citation des données à été élaboré par FORS (Centre de Compétences Suisse en Sciences Sociales). Être clair·e·s quant aux sources utilisées et **éviter les « oublis »**, car le plagiat est disqualifiant dans le monde scientifique.

Les sous-sections suivantes donnent des indications sur la manière de procéder dans différents cas de figure : indiquer l'usage de l'IA (3.3.2), référencer des sources dans le texte (3.3.3), reprendre une citation indirecte (reformuler des propos – 3.3.4) ou directe (reprendre mot pour mot – 3.3.5)

3.3.2. Références lors de l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative

L'usage d'outils d'**IA générative** (ex : Microsoft Copilot, ChatGPT, Gemini, …) requiert également une attention particulière pour ce qui concerne le référencement. Veiller à **vérifier** toutes vos sources, en particulier si celles-ci ont été suggérées par une IA. L'IA générative inclut encore trop souvent des informations incorrectes (citations modifiées, nom des chercheur·se·s, sources inventées, etc.). L'UniNE propose un guide relevant les questions fréquemment posées sur l'intelligence artificielle et sur les impacts de ces outils sur l'enseignement et l'apprentissage.

Dans tous travaux, il convient de reconnaître l'usage de l'IA et de le référencer selon deux types de **contribution de l'IA** : indirecte (inspiration, vérification, …) ou directe (génération de texte, analyse, …). Le guide l'intégrité scientifique (pages 3 à 5) vous indique comment procéder.

3.3.3. Références dans le texte : apparition dans une phrase ou entre parenthèses

La manière de **référencer les sources** dans le texte varie selon le nombre d'auteur·rice et s'ils et elles apparaissent dans une phrase ou entre parenthèses (*cf. lignes **1** à **3***). Pour les institutions, s'il existe une abréviation officielle, on procède ainsi (*cf. ligne **4***) :

		Citation dans une phrase	Citation entre parenthèses
1	**1 auteur·rice**	… Lahire (1998).	… (Lahire, 1998).
2	**2 auteur·rice·s**	… Callon et Latour (2006) …	… (Callon & Latour, 2006) …
3	**3 auteur·rice·s et plus**	…Touraine, Dubet et Wievorka (2014). ***ou*** … Touraine et ses collègues (2014). ***ou*** … Touraine et al. (2014) …	… (Touraine et al., 2014).
4	**Institution** *→ Puis, dès 2ème apparition, uniquement l'abréviation :*	… selon l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS, 2020) … ***puis*** … selon l'OFAS (2020) …	… (Office fédéral des assurances sociales [OFAS], 2020) … ***puis*** … (OFAS, 2020) …

3.3.4. Citations indirectes : reprises d'idées, de travaux ou de concepts

Tout en tenant compte de la manière de référencer les auteur·rice·s expliquée ci-dessus, il existe plusieurs façons de reprendre des idées, des éléments théoriques ou conceptuels en les **reformulant avec d'autres mots** que ceux proposés par l'auteur·rice. On parle de **citations indirectes** et **3 principaux modèles** de référencement peuvent être suivis :

	Type d'extrait	Éléments repris
1	Selon Pierre Bourdieu dans son ouvrage *La domination masculine* (1998), les stratégies…	- Prénom (facultatif) et nom de l'auteur·rice - Titre de l'ouvrage - Année de parution entre parenthèse
2	Selon Pierre Bourdieu (1998), les stratégies…	- Prénom (facultatif) et nom de l'auteur·rice - Année de parution entre parenthèse
3	De fait, même si le travail n'est qu'une activité parmi celles à travers lesquelles l'individu espère se réaliser, il devient l'un des lieux essentiels de socialisation et de construction identitaire (Dubar, 1991 ; Sainsaulieu, 1985), de valorisation et d'épanouissement personnel (Lalive d'Epinay, 1994). Dès lors, sans faire disparaître les inégalités et les conflits, le travail fait fonction de « grand intégrateur » (Barel, 1990) …	- Nom de l'auteur·rice dans le texte ou entre parenthèse - Année de parution entre parenthèse

3.3.5. Citations directes : reprises d'extraits intégraux

Pour les **citations directes**, soit la reprise mot pour mot des propos d'un·e auteur·rice, il convient de toujours mentionner les **numéros de page** :

	Types d'extrait
1	L'intérêt pour la féminisation des professions, vue comme « la croissance du nombre de femmes dans une activité identifiée comme masculine » **(Malochet, 2007, p. 92)**, n'est que récente en sociologie.
2	L'intérêt pour la féminisation des professions, est récente en sociologie (Malochet, 2007). Malochet définit ce processus de féminisation comme « la croissance du nombre de femmes dans une activité identifiée comme masculine » **(2007, p. 92)**.

Aussi, le format à appliquer aux citations directes dépend de la longueur de la citation. On estime qu'une citation de plus de **40 mots, 3 lignes, ou 2 phrases**, devrait être mises en évidence par l'usage d'un format spécifique :

- Ôter les guillemets en début et fin de citation ;
- Mettre une police plus petite que le reste du texte (ex : 10) et une interligne plus petite (ex : 1,0) ;
- Faire précéder de « : » puis sauter une ligne pour introduire la citation directe ;
- Mettre en retrait la citation d'1 cm à droite et à gauche par rapport au reste du texte ;
- Après la citation, indiquer selon le format suivant : (Auteur·rice, année, page) ;
- Le point après la citation directe précède la mention de (Auteur·rice, année, page).

	Extrait
	Aussi, l'auteur permet de mieux comprendre les tensions qui différencient et articulent les contextes sociohistoriques étudiés : > La société française de la première moitié du siècle et celle d'aujourd'hui sont radicalement différentes : les bouleversements de la structure sociale depuis cinquante ans en ont radicalement transformé les contours. Pourtant, ce ne sont que quelques décennies, et nos anciens conservent encore le souvenir du monde d'alors, celui de leur enfance et de leur jeunesse, et de l'ensemble des changements intervenus depuis. **(Chauvel, 1998, p.31)**

Parfois, une citation directe n'est **pas reprise dans son intégralité**. Dans ce cas, on séquence la phrase en deux parties, au moyen de crochets « **[…]** ». Aussi, si l'articulation du texte avec une citation de l'auteur·rice requiert des ajustements en termes d'accords, ils sont mis entre crochets également :

	Types d'extrait
1	Pudal désigne cette inculcation a posteriori comme un processus d'« habituation » (2011, 174), qui passe par l'apprentissage « [de] rites, codes, valeurs, pratiques qui demandent […] une assez longue socialisation » (Pudal, 2011, p. 174).
2	Pudal désigne cette inculcation a posteriori comme un processus d'« habituation » (2011, p.174) qu'il décrit de la façon suivante : > Devenir pompier c'est apprendre à appartenir à un groupe social bien défini, avec ses rites, codes, valeurs, pratiques qui demandent en général une assez longue socialisation. **[…]** il ne suffit pas de porter l'uniforme **[…]** encore faut-il avoir subi une sorte d'adoubement consécutif à des rites de passage plus ou moins codifiés et plus ou moins douloureux. (Pudal, 2011, p. 174)

4. RÉFÉRENCEMENT BIBLIOGRAPHIQUE AUX NORMES APA (7ÈME VERSION)

Dans cette partie, sont présentées dans un premier temps les règles de référencement pour bien construire et ordonner une **bibliographie**. Dans un second temps, la manière de référencer les principaux types de sources est expliquée et exemplifiée.

4.1. Règles générales de référencement bibliographique

Pour garantir la justesse et l'uniformité de la bibliographie, il convient de suivre les règles de référencement. Elles touchent plusieurs dimensions, notamment les aspects formels, l'ordre d'apparition des éléments, ou encore le nombre d'auteur·rice·s. Si elles peuvent paraître complexes au premier abord, elles deviennent des automatismes en pratiquant.

4.1.2. Généralités

Avant d'entrer dans les détails plus techniques, quelques principes de base s'appliquent :

- Il n'y a **jamais d'intertitres** ni de catégories pour distinguer les références dans une bibliographie. C'est l'observation d'une référence et de son style APA qui permet de savoir face à quel type de source on se trouve ;
- En sociologie et avec les normes APA, on ne référence pas en note de bas de page, mais uniquement en bibliographie ;
- Pour les références **dès 21 auteur·rice·s** ou plus, on indique « **…** » après le 20ème, puis on termine avec le ou la dernier-ère auteur·rice ;
- Le **DOI** (pour « Digital Object Identifier ») est un système universel permettant d'identifier les documents en ligne et d'y accéder directement. Quand une source dispose d'un DOI, il est d'usage de le faire apparaître à la fin de la référence. Si le DOI est inexistant et que la source dispose d'un lien URL, on peut l'indiquer de la même manière en fin de référence.

Dans l'exemple qui suit, les **éléments importants à prendre en compte** sont indiqués à travers l'exemple du modèle utilisé pour référencer un article de revue scientifique (précisions point 4.2.1) :

> Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue scientifique, volume*(numéro), page du début-page de fin. DOI/URL si disponibles.

4.1.3. Type de polices et caractères

Le nom de famille de l'auteur·rice apparait en entier avec une **majuscule** à la première lettre. Il est suivi d'une **virgule** et d'un **espace** :	**Auteur·rice,** A.
La virgule et l'espace sont suivis de l'initiale (ou des initiales) en **majuscule** du prénom de l'auteur·rice, suivi d'un **point** :	Auteur·rice**, A.**
S'il y a plus d'un·e auteur·rice, suivre la même logique formelle et séparer l'avant dernier·ère du/de la dernier·ère auteur·rice par une esperluette (**&**) :	**Auteur·rice** 1**, A.,** Auteur·rice 2**, A.,** **Auteur·rice** 3**, A.,** …**, &** Auteur·rice X**, A.**
Pour chaque référence, on insère une **tabulation** (généralement **1 cm** ou 1,27 cm) au début de la seconde ligne et des lignes suivantes (Aller sous *Paragraphe > Retrait spécial > Négatif > De … cm)*	Auteur·rice, A. (année). *Titre du livre*. Maison d'édition. URL/DOI si disponibles
Dans le corps du texte, tout comme en bibliographie, on retrouve plusieurs types d'**abréviations**, telle que les suivantes : *À noter que « ibid. », ne s'utilise pas dans les normes APA, on reprend systématiquement les auteur·rice·s sauf s'ils et elles apparaissent juste avant et qu'il est évident que l'on parle toujours des mêmes auteur·rice·s.*	Ed. / Eds. = Editeur·rice / Editeurs·rices éd. = édition et al. = et autres collaborateur·rice·s n.d. = no date (ou s.d. = sans date) p. / pp. = page / pages

4.1.4. Ordre de référencement en bibliographie

Les sources apparaissent dans la bibliographie dans l'ordre alphabétique (de A à Z) :	Bourdieu, P. (1964). ***avant*** Paugam, S. (2008).	Appadurai, A. (1990). ***avant*** Bourdieu, P. (1964).
Pour un·e même auteur·rice, on classe de la plus ancienne à la plus récente :	Appadurai, A. (1990). ***avant*** Appadurai, A. (2007).	
Un·e auteur·rice seul·e apparait avant ses autres publications avec d'autres auteur·rice·s :	Duru-Bellat, M. (2017). ***avant*** Duru-Bellat, M., Marin, B. (2010).	
Les références d'un·e même auteur·rice et d'une même année de parution sont différenciées par une lettre (a, b, c, etc.). Elle doit aussi apparaître correctement dans le corps du texte.	Sassen, S. (2007**a**). Sassen, S. (2007**b**).	OFS. (2022**a**). OFS. (2022**b**). OFS. (2022**c**).
Pour des références d'un·e même auteur·rice et d'une même année, on met avant la date simple et après l'éventuelle date spécifique :	Ayoub, P. (2020). ***avant*** Ayoub, P. (2020, July 21).	
Si un·e auteur·rice a une référence avec date inconnue (n.d.) et une référence avec date connue, celle avec date inconnue passe avant :	Williams, C. C. (n.d.). ***avant*** Williams, C. C. (2010).	

4.2. Fonctionnement du référencement bibliographique aux normes APA

La façon de référencer est différente lorsqu'il s'agit d'un livre, d'un article de revue scientifique, d'un chapitre de livre, d'un site internet ou encore d'un rapport. Dans cette section, le fonctionnement du référencement bibliographique aux **normes APA** est présenté et exemplifié pour les **principaux types de documents** suivants (distinguant les références avec un·e ou plusieurs auteur·rice·s) :

- Articles de revues scientifiques
- Livres et ouvrages collectifs
- Chapitres d'ouvrages collectifs
- Contributions à des conférence, colloques
- Cours et supports de cours
- Définitions d'encyclopédies ou de dictionnaires
- Mémoires de master ou thèses de doctorat
- Pages web ou sites web
- Rapports, documents d'une institution/organisation
- Autres types de documents

4.2.1. Articles de revues scientifiques

Auteur·rice, A. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue scientifique, volume*(numéro), page du début-page de fin. DOI si disponible ou URL

Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue scientifique, volume*(numéro), page du début-page de fin. DOI si disponible ou URL

Note *: Les articles de magazines/journaux suivent le même modèle, avec en plus la date de publication.*

Exemples :

Boltanski, L., & Thévenot, L. (2015). Comment s'orienter dans le monde social. *Sociologie, 6*(1), 5-30. https://doi.org/10.3917/socio.061.0005

Henchoz, C. (2014). La production quotidienne de l'amour en Suisse et au Québec : comptabilités intimes. *Sociologie et sociétés, 46*(1), 17–36. https://doi.org/10.7202/1024676ar

Hertz, E., Roux, P., Mahfoudh, A., & Delphy, C. (2015). Croiser les approches et les outils pour penser l'évolution des rapports de domination contemporains. *Nouvelles Questions Féministes, 34*(2), 4-11. https://doi.org/10.3917/nqf.342.0004

4.2.2. Livres et ouvrages collectifs

Auteur·rice, A. (année). *Titre du livre* (X^e édition). Maison d'édition. DOI si disponible ou URL

Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (année). *Titre du livre* (X^e éd.). Maison d'édition. DOI si disponible ou URL

Note : ▪ *S'il y a deux auteur·rice·s, les noms sont séparés d'une esperluette (&).*
▪ *S'il y a plus de six auteur·rice·s, n'indiquer que l'auteur·rice principal·e suivi de « et al. ».*
▪ *S'il s'agit d'une réédition d'un livre, indiquer entre parenthèse après le titre du livre le numéro d'édition. Ex :* … La socialisation *(3^e édition)*. … OU … La socialisation *(3^e éd.)*. …

Exemples :

Berger, P., & Luckmann, T. (2018). *La Construction sociale de la réalité*. Armand Colin.

Darmon, M., & De Singly, F. (2016). *La socialisation* (3^e édition). Armand Colin.

Mauss, M., & Weber, F. (2012). *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (2^e éd.). Presses Universitaires de France.

4.2.3. Chapitres d'ouvrages collectifs

Auteur·rice, A. (année). Titre du chapitre. In E. Éditeur·rice (éd.), *Titre du livre* (X^e édition, pp. page de début-page de fin). Maison d'édition. DOI si disponible ou URL

Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (année). Titre du chapitre. In E. Éditeur·rice 1, E., Éditeur·rice 2, …, & E. Editeur·rice X (éds.), *Titre du livre* (X^e éd., pp. page de début-page de fin). Maison d'édition. DOI si disponible ou URL

Note : ▪ *Un ouvrage collectif réunit les contributions de plusieurs auteur·rice·s, formant des chapitres.*
▪ *On distingue l'auteur·rice du chapitre (« Auteur·rice, A. ») de l'éditeur·rice de l'ouvrage collectif (« E. Éditeur·rice (éd.) »). S'il y a plusieurs éditeur·rice·s, mettre « (éds.) » au lieu de « (éd.) ».*
▪ *Si la contribution est une préface/introduction, le mentionner entre parenthèses après le prénom de l'auteur·rice de la contribution.*
▪ *Il est possible de remplacer la mention « (éd.) » par « sous la dir. de ».*
▪ *Si l'on se réfère à un chapitre issu d'un livre entièrement écrit par un·e (ou des) même(s) auteur·rice(s), référencer directement le livre dans son intégralité (format 4.2.2.)*

Exemples :

Granovetter, M. (2002). A Theoretical Agenda for Economic Sociology. In M. F. Guillen, R. Collins, P. England & M. Meyer, *The New Economic Sociology: Developments in an Emerging Field* (pp. 35-60). Russell Sage Foundation.

Hill Collins, P. (2000). It's all in the family: intersections of gender, race, and nation. In S. Harding & U. Narayan (Eds.), *Decentering the center: philosophy for a multicultural, postcolonial, and feminist world* (pp. 156-176). Indiana University Press.

Schiller, N. G. (2010). A global perspective on transnational migration: Theorising migration without methodological nationalism. In R. Bauböck & T. Faist (Eds.), *Diaspora and Transnationalism: Concepts, Theories and Methods* (pp. 109–130). Amsterdam University Press.

4.2.4. Contributions à des conférence, des colloques

Auteur·rice, A. (année, jours mois). *Titre de la contribution* [Type de contribution]. Nom de la conférence/du colloque, Ville, Pays. Consulté le jj.mm.aaaa sur URL si disponible. DOI si disponible

Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (année, jours mois**Erreur ! Signet non défini.**). *Titre de la contribution* [Type de contribution]. Nom de la conférence/du colloque, Ville, Pays. Consulté le jj.mm.aaaa sur URL si disponible. DOI si disponible

Note : ▪ *Si la contribution ou présentation est publiée dans une revue, utiliser la norme APA pour les articles de revue scientifiques. Si la contribution est publiée dans un ouvrage collectif, utiliser la norme APA pour les chapitres d'ouvrages collectifs (4.2.3.).*
▪ *Pour les références en anglais, les jours apparaissent après le mois (ex : « July 12-15). »).*

Exemples :

Corre-Grintchenko, F. (2019, 17 octobre). *Accompagnement des étudiants en situation de handicap. Evolutions des politiques, nationale et d'établissement, depuis la loi de 2005* [Présentation]. 34e Congrès de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER), Bordeaux, France. Consulté le 04.01.2023 sur https://imedia.sofmer2019.sofmer.com/index.php#playerModal

Fistek, A., Jester, E., & Sonnenberg, K. (2017, July 12-15). *Everybody's got a little music in them: Using music therapy to connect, engage, and motivate* [Conference session]. Autism Society National Conference, Milwaukee, WI, United States. Consulté le 19.12.2022 sur https://asa.confex.com/asa/2017/webprogramarchives/Session9517.html

Méda, D. (2019, 10-12 septembre). *Sens et avenir du travail en Europe* [Présentation]. Congrès de la Société Suisse de Sociologie, Neuchâtel, Suisse.

4.2.5. Cours et supports de cours

Auteur·rice, A. (année, jours mois). *Titre du support de cours* (numéro du cours – Nom du cours) [type de document]. Institut/Faculté, Université. Plateforme. Consulté le jj.mm.aaaa sur URL

Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (année, jours mois). *Titre du support de cours* (numéro du cours – Nom du cours) [type de document]. Institut/Faculté, Université. Plateforme. Consulté le jj.mm.aaaa sur URL

Note : ▪ *Le numéro du cours ainsi que le nom du cours ne sont indiqués que lorsqu'ils sont disponibles.*

Exemples :

Bridel, W. (2016, 6 octobre). *The Sociology of Sports: On Sport-Related Pain & Injury*. [slides Power Points]. Faculté de kinésiologie, Université de Calgary. SlidesShare. Consulté le 22.11.2022 sur https://www.slideshare.net/UniversityofCalgary/the-sociology-of-sports-on-sportrelated-pain-and-injury?qid=f6719c73-dd64-458a-bb28-b0b3638a3b06&v=&b=&from_search=6

D'Amato, G., & Manatschal, A. (2017, 28 novembre). *La nature politiquement contestée de la migration et de la citoyenneté : le phénomène de la droite populiste* (*Propaedeuticum MAPSium*) [notes de cours]. MAPS, Université de Neuchâtel. Moodle.

Rioux, C. (2017, 29 janvier). *PSY 1006 cours 4 : échantillonnage* [notes de cours]. Département de psychologie, Université de Montréal. StudiUM. https://studium.umontreal.ca/

4.2.6. Définitions d'encyclopédies ou de dictionnaires

Auteur·rice, A. (année). *Titre de l'encyclopédie*. Maison d'édition.

Auteur·rice, A. (année). Définition. In E. Éditeur-rice (éd.), *Titre de l'encyclopédie* (pp. page de début-page de fin). Maison d'édition.

Note : ▪ *Pour référencer l'intégralité d'un·e encyclopédie/dictionnaire dont les auteur·rice·s sont identifiables, procéder comme pour un livre (4.2.2.).*
▪ *Pour référencer une définition spécifique, procéder comme pour un chapitre (4.2.3.). Si celle-ci est consultée en ligne, procéder comme pour une page web (4.2.8.).*

Exemples :

Rennes, J. (éd.). (2021). *Encyclopédie critique du genre*. La Découverte.

Bonvin, J.-M., Hugentobler, V., Knöpfel, C., Tecklenburg, U., & Maeder, P. (2020). *Dictionnaire de politique sociale suisse*. Seismo.

Red Bird, B. (2013). Class and Families. In V. Smith (éd.), *Sociology of Work: An Encyclopedia* (pp. 90-92). Sage.

4.2.7. Mémoires de master ou thèses de doctorat

Auteur·rice, A. (année). *Titre du mémoire/de la thèse* [Type de document, Nom de l'Université]. Consulté le jj.mm.aaaa sur URL si disponible ou DOI si disponible

Exemples :

De Gaspari, E. (2021). *Handicap et genre : les rapports sociaux qui traversent le quotidien des personnes ayant une trisomie 21* [Thèse de doctorat, Université de Genève]. Consultée le 22.11.2022 sur https://archive-ouverte.unige.ch/unige:155449

Héran, F. (2006). *La gestion de la sécurité dans les unités carcérales à sécurité maximale : une analyse selon la perspective de l'acteur-réseau* [Mémoire de master, Université de Montréal]. Consultée le 07.01.2020 sur https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/17422/Heran_Frederic_2006_memoire.pdf?sequence=1

Kanzari, R. (2008). *Les sapeurs-pompiers, une identité temporelle de métier*. [Thèse de doctorat, Université de Toulouse]. Consulté le 27.09.2022 sur https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00467980/document

4.2.8. Pages web et sites web

Nom de l'organisme/organisation. (Date de mise en ligne ou n.d. si introuvable). *Titre de la page consultée*. Titre du site. Consulté le jj.mm.aaaa sur adresse URL

Auteur·rice, A. (Date de mise en ligne ou n.d. si introuvable). *Titre de la page consultée*. Titre du site. Consulté le jj.mm.aaaa sur adresse URL

Auteur·rice 1, A., Auteur·rice 2, A., …, & Auteur·rice X, A. (Date de mise en ligne ou n.d. si introuvable). *Titre de la page consultée*. Titre du site. Consulté le jj.mm.aaaa sur adresse URL

Note : ▪ *Si l'auteur·rice et le nom du site sont les mêmes (cf. 2ème exemple « OFS. »), il n'est pas nécessaire d'indiquer le nom du site.*

Exemples :

Fillieule, O., & Jobard, F. (2016, 24 mai). *Un splendide isolement. Les politiques françaises du maintien de l'ordre*. La vie des idées. Consulté le 02.01.2023 sur https://laviedesidees.fr/Un-splendide-isolement.html

OFS. (2021). *Hautes écoles : origine sociale*. Consulté le 05.11.2022 sur https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/acces-et-participation/origine-sociale-he.html

OSAR. (n.d.). *Les personnes LGBTQI+ dans la procédure d'asile*. Consulté le 05.01.2023 sur https://www.osar.ch/themes/asile-en-suisse/les-personnes-avec-des-droits-particuliers/les-personnes-lgbtqi-dans-la-procedure-dasile

4.2.9. Rapport, documents d'une institution ou organisation.

Institution. (année). *Titre du rapport et éventuellement sous-titre*. Maison d'édition si pertinente. Consulté le jj.mm.aaaa sur adresse URL

Auteur·rice, A. (année). *Titre du rapport et éventuellement sous-titre*. Institution. Consulté le jj.mm.aaaa sur adresse URL

Note : ▪ *Parfois des indications sont données sur la manière de référencer, par exemple mentionner les auteur·rice·s plutôt que le nom de l'institution au début (dans ce cas, l'institution apparaît à la place de la maison d'édition par exemple). Noter aussi que la manière de référencer reprend des éléments du référencement des livres et des sites web (le tout est d'être uniforme)*

Exemples :

EESC. (2020). *Towards the "Uber-isation" of Care? Platform work in the sector of long-term home care and its implications for workers' rights*. European Economic and Social Committee. Consulté le 11.05.2024 sur https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/files/qe-02-20-092-en-n.pdf

ILO. (2018). *Care work and care jobs for the future of decent work* (p. 479). International Labour Organization. Consulté le 30.04.2024 sur https://www.ilo.org/publications/major-publications/care-work-and-care-jobs-future-decent-work

Murphy, C., Pais, I., & Gibbons, T. (2024). *Care Platforms: Impacts and challenges from a trade union perspective*. Friedrich-Ebert-Stiftung. Consulté le 24.06.2024 sur https://library.fes.de/pdf-files/bueros/bruessel/21310.pdf

4.2.10. Autres types de documents

Si vous souhaitez citer d'autres types de textes ou sources non présentés dans ce document, nous vous recommandons de consulter ce site très complet, où l'Université de Montréal a recensé de nombreux modèles de références aux normes APA (7ème version). Vous pouvez aussi directement vous référer aux règles de références accessible dans la « Publication Manual of the American Psychological Association (Seventh Edition) » (2020), disponible en anglais.

En cas d'utilisation d'un autre type de sources, ce qui reste important est d'utiliser un style homogène pour l'ensemble de votre travail.

5. RESSOURCES

Afin de faciliter la gestion de la bibliographie d'un travail plus étendu, il est conseillé d'utiliser **un logiciel de référencement**, par exemple *Zotero* (gratuit, accessible ici) ou *Endnote* (payant mais accessible pour les étudiant·e·s de l'UniNE). Pour faire installer ces logiciels sur un ordinateur personnel, contacter le support informatique du Service informatique et télématique (SITEL) de l'UniNE, utiliser le système de ticketing, ou prendre rendez-vous par e-mail à Assistance-Etudiants.sitel@unine.ch.

Aussi, des formations sont dispensées par le service de bibliothèque de la FLSH pour les étudiant·e·s (recherche documentaire, initiation à *Zotero*, etc.). Dirigez-vous vers l'offre de formations et le service InfoDoc ici. En outre, le site des bibliothèques de l'UniNE dispose d'un chat instantané (bulle de discussion bleue en bas à droite du site), en cas de questions sur la manière de référencer ou pour tout autre renseignement en lien avec la documentation.